



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



Invitation presse
Bordeaux, le mardi 25 mars 2025

Signature de la convention « France 2030 Régionalisé » en Nouvelle-Aquitaine, pour le soutien de l'innovation des entreprises et de la formation professionnelle

Étienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, et **Alain ROUSSET**, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, ont signé ce lundi 24 mars la convention relative au volet régionalisé du plan d'investissement France 2030, avec les opérateurs Bpifrance et Banque des Territoires.

France 2030 régionalisé, permet d'accorder **des aides de l'État et du Conseil régional à des projets d'innovation des acteurs économiques dans les territoires**, selon le principe « un euro octroyé par la Région, un euro apporté par l'État ».

La Région Nouvelle-Aquitaine et l'État ont convenu de l'intérêt d'une gestion décentralisée de ces subventions, au plus près des territoires et des besoins des entreprises. Ces aides seront donc accordées, de manière coordonnée, par la Région Nouvelle-Aquitaine et la préfecture de région qui s'appuieront sur l'expertise des opérateurs Bpifrance et Banque des Territoires.

Ce partenariat permettra à l'État et au Conseil régional de renforcer leur accompagnement des projets d'innovation au sein des entreprises, à l'heure où elles doivent fortement investir pour faire face à de multiples transitions (environnementale, numérique, robotique...), dans un contexte international incertain et une concurrence économique exacerbée. **Le soutien de la productivité des entreprises françaises est essentiel** pour l'emploi et la compétitivité, et participera à la préservation de la souveraineté économique dans les secteurs stratégiques inscrits par la Région dans le plan Néo Terra ou dans le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation.

Cette convention France 2030 régionalisé d'un montant de 10 M€ sera complétée par plus de 13M€ de reliquats du Programme d'Investissement pour l'Avenir (PIA) 3 sur la période 2025-2026 répartis entre Bpifrance (7,4M€) et la Banque des Territoires (5,7M€). Elle participera à la préservation de notre souveraineté économique dans des secteurs stratégiques.

Quels projets pourraient être soutenus par France 2030 régionalisé en Nouvelle-Aquitaine ?

- Des **projets d'innovation d'entreprises individuelles** pour accélérer l'émergence, la croissance et la compétitivité d'entreprises innovantes ;
- Des **projets d'innovation collaborative entre laboratoires de recherche et entreprises** pour favoriser les sauts technologiques et la reconquête industrielle ;
- Des **projets d'expérimentation, de démonstrateurs** au service d'un collectif d'acteurs d'une filière donnée pour renforcer les chaînes de valeurs régionales ;
- Et enfin des **actions de formation pour accompagner les entreprises et leurs dirigeants dans l'anticipation des mutations** économiques, organisationnelles, écologiques et climatiques par le développement des compétences pour l'exercice de nouveaux métiers, en encourageant la mise en œuvre de solutions innovantes.

Étienne GUYOT « se réjouit de la signature d'une déclinaison régionale du plan d'investissement France 2030. France 2030 régionalisé permettra à l'État et au Conseil Régional d'accompagner ensemble les projets d'innovation du tissu économique régional, pour assurer la souveraineté technologique et industrielle de nos entreprises et renforcer nos filières d'excellence. Grâce aux seuils d'accès des appels à projets régionaux plus bas que les nationaux, et à une compétition seulement régionale entre les projets candidats, France 2030 régionalisé s'adresse en priorité aux start-ups et PME championnes de nos territoires, y compris en dehors des grandes métropoles. »

Bruno BONNELL, secrétaire général pour l'investissement : « L'innovation en France ne se fait pas sans l'implication des territoires en association avec l'Etat. Cette signature de la convention France 2030 régionalisé en Nouvelle-Aquitaine va donner un nouvel élan à un moment critique où nous avons besoin plus que jamais de la mobilisation des PME et TPE. »

Alain ROUSSET « Depuis 2004, la Région a tourné l'ensemble de sa politique économique vers l'innovation et structuré à cet effet des équipes en nombre et en qualité. Nous y avons mis les moyens, avec un investissement de 124 millions d'euros par an, en moyenne, depuis 2017. Avec de fortes ambitions et une « vision » de l'avenir pour faire émerger de nouvelles filières stratégiques (batteries, énergies renouvelables, photonique, biotechs, agroécologie, numérique responsable, new space...). Nous en récoltons aujourd'hui les fruits : première région française en termes de R&D, un écosystème riche d'une trentaine de clusters, de près de 40 centres technologiques, de 12 pôles de compétitivité, de 10 technopoles... Notre politique de réindustrialisation est exemplaire. Ne serait-ce, qu'en 2019, nous avons concentré 36% des créations nettes d'emplois industriels en France. En 2024, nous étions la deuxième région française, en termes de créations de sites industriels dans le pays. France 2030 régionalisé permettra à notre région de renforcer encore un peu plus l'innovation au sein de nos entreprises, qui doivent fortement investir pour faire face à de multiples transitions (environnementale, numérique, robotique...) et des bouleversements géopolitiques (multiplication des droits de douanes, notamment aux Etats-Unis). Il témoigne aussi de la reconnaissance par l'État de l'excellence de notre politique de développement économique et d'innovation, qui fait référence en France. »

Sébastien ROBERT-CHARRERAU, directeur régional de Bpifrance : « Opérateur de France 2030 régionalisé, en lien étroit avec les services de la Région Nouvelle Aquitaine et les services déconcentrés de l'Etat, Bpifrance mettra les compétences et la connaissance des écosystèmes économiques locaux de ses équipes régionales au service des 3 axes de soutien à l'innovation des entreprises, en s'appuyant sur ses 5 implantations territoriales. »

Brice PAQUET, directeur régional adjoint de la Banque des Territoires : « La Banque des territoires se réjouit du renouvellement du programme France 2030 régionalisé « Ingénierie de Formation Professionnelle et d'offre d'accompagnement innovantes » (IFPAI) dont elle est l'opérateur pour le compte de l'État et de la Région Nouvelle-Aquitaine. Fort du dynamisme régional constaté sur la période précédente, la Banque des territoires est persuadée de la pertinence et du futur succès de ce dispositif dont pourront bénéficier les entreprises et les acteurs de la formation néo-aquitains. »

